

*Questions orales*

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, j'ai toujours essayé d'accéder à toute demande raisonnable des ministres. Mon collègue n'est pas sans savoir, toutefois, qu'il y a beaucoup de ministres au sein du cabinet et que je reçois de nombreuses demandes raisonnables. De toute évidence, il nous faut établir des priorités budgétaires et essayer de répartir les fonds le plus équitablement possible. Je peux assurer au député que non seulement le ministre des Pêches et des Océans, mais également le ministre d'État au Développement social, le sénateur Austin, ont présenté de très fortes instances au cours des derniers mois à cet effet.

\* \* \*

**LES FINANCES****LES CONSÉQUENCES DES TAXES SUR L'ALCOOL**

**M. Ron Stewart (Simcoe-Sud):** Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre des Finances. Il sait que les taxes sur l'alcool s'élèvent à 533 millions de dollars, alors que les recettes globales des distilleries sont de 496 millions. Il en est résulté une diminution des ventes de spiritueux et le licenciement de 2,500 employés, ce qui a coûté au gouvernement presque 40 millions de dollars en prestations d'assurance-chômage et en impôts sur le revenu perdus. Le ministre nous dirait-il ce qu'il entend faire pour redresser la situation?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** En premier lieu, monsieur le Président, j'aimerais rappeler à mon collègue que, depuis 15 ans, le gouvernement fédéral perçoit beaucoup moins de taxes sur les spiritueux. Il n'a qu'à vérifier les données pour constater que ce sont les gouvernements provinciaux...

**M. Crosbie:** Attention, Pinocchio.

**M. Lalonde:** ... qui ont augmenté leur part. Si le député a des suggestions constructives à faire au sujet des taxes, je lui conseillerais de s'adresser à son gouvernement provincial conservateur. Au fil des ans, ce sont les provinces qui ont prélevé le plus de taxes. Le gouvernement fédéral a actuellement un régime fiscal indexé qui, les faits le prouvent, reflète simplement les augmentations du prix des spiritueux et des taxes provinciales. Voilà la politique du gouvernement fédéral.

Enfin, j'insiste sur le fait que, depuis quelques années, l'attitude des consommateurs de spiritueux, tant au Canada qu'aux États-Unis, a changé sensiblement. J'avoue que je ne suis pas contre ce changement d'attitude. Au contraire, ayant déjà été ministre de la Santé, j'aimerais que les cas de cirrhose du foie diminuent et que moins de gens se fassent blesser ou tuer par des conducteurs en état d'ébriété.

**M. Stewart:** Monsieur le Président, je n'ai que faire des leçons de morale, je m'inquiète de la perte d'emplois et de recettes.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE PRÉSENTER DES MESURES  
BUDGÉTAIRES

**M. Ron Stewart (Simcoe-Sud):** La taxe régressive sur la valeur qui a été imposée aux distillateurs nuit au tourisme dans

notre pays en provoquant une baisse des ventes d'alcool. Si celles-ci se maintiennent au niveau actuel—et j'ai les chiffres sous la main, monsieur le ministre—c'est le gouvernement fédéral qui en fera les frais, parce que les recettes fiscales ne seront pas aussi importantes que l'an dernier.

En effet, le ministre provoque une baisse des ventes en augmentant les recettes, mais ce faisant, il est sur le point de tuer la poule aux œufs d'or. Le ministre tiendra-t-il compte de ce problème dans son budget et cessera-t-il de jouer avec les provinces?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, encore une fois, j'invite mon honorable ami à présenter ses instances au gouvernement provincial, s'il souhaite une diminution des taxes dans ce secteur. Si les taxes provinciales diminuent, la taxe fédérale baissera automatiquement parce qu'elle est indexée sur le prix du produit, taxe provinciale incluse. Je tiens également à signaler à mon ami que si l'alcoolisme diminue au Canada, nos services médicaux coûteront moins cher. Par conséquent, même si les recettes fiscales étaient moins importantes, les dépenses liées aux services de santé destinés aux personnes qui sont blessées ou malades à cause de l'alcoolisme diminueraient. Dans ce domaine, il ne s'agit pas d'un sens unique. Encore une fois, je conseille à mon ami d'examiner le changement important de mode de vie et de comportement dont nous avons été témoins en Amérique du Nord; il y a lieu de se réjouir de cette évolution, à mon sens, du fait que les Canadiens font preuve d'une beaucoup plus grande modération que par le passé en matière de consommation d'alcool.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE****LE NORD DE LA SASKATCHEWAN—ON DEMANDE D'AIDER LES  
PRODUCTEURS DE GRAIN**

**M. S. J. Korchinski (Mackenzie):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Le ministre sait que, dans une bonne partie du nord de la Saskatchewan, les céréales ont gelé il y a deux ans, ce qui en a fait tomber le prix. En outre, les agriculteurs n'ont pas reçu de paiement final pour ces céréales. L'année dernière, cette région a été inondée en grande partie, et je suis certain que le ministre sait les dégâts que les moucheron ont causés dans cette région. Les récoltes ont été pratiquement anéanties. Le ministre a-t-il l'intention d'accorder une aide spéciale à cette région, unilatéralement ou avec la province? A-t-il l'intention de présenter des instances au ministre des Finances qui s'est engagé aujourd'hui à étudier toute demande raisonnable? Le ministre de l'Agriculture a-t-il l'intention de demander au ministre des Finances d'accorder une aide financière à cette région, soit tout seul, soit en collaboration avec la province de Saskatchewan?